

## Compte-rendu du conseil d'école du 13 novembre 2018

---

À 18:30 au sein de l'école sont présents :

Éducation nationale :

Mme Céline Cartier classe 1

Mme Stéphanie Darchis classe 2

Mme Liliane Léon classe 3

Mme Sabine Coste classe 4

Mme Nathalie Clerc classe 5 et direction d'école absente, excusée

Mme Camille Blandin, M Sébastien Martinez classe 6

Mme Smahan Ghamraoui classe 7

Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :

M. Larger

Mme Holder

Mme Giraut

Mme Picard Destelan

Mme Beaumer

Mme Pellieux

Mme Raketitch

DDEN :

M. Fabre

Représentants de la mairie :

Mme Lévêque, maire adjointe en charge de l'enfance

Mme Cordoeiro, responsable Service enfance

Absences excusées : M Guével , IEN de la 10e circonscription

### **1 - Rentrée 2018 :**

La rentrée 2018, a été quelque peu compliquée pour tous. Avant tout chose, l'école tient à remercier tous les partenaires qui ont œuvré à lisser les difficultés auprès des enfants.

En effet, nous avions prévu d'avoir des classes bien remplies pour cette rentrée. Mais les effectifs des classes devaient être dans la norme réglementaire (jusqu'à 30 par classe). « Malheureusement », un grand nombre d'inscriptions ont eu lieu durant les congés d'été. Sensibilisée à notre situation, notre administration a procédé à un constat de rentrée. Dépassant de trop peu le seuil déclencheur d'ouverture, il n'a pas été ouvert de classe. Courant septembre et octobre, de nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Mme Clerc a régulièrement tenu informé M. Guével IEN, de l'évolution des effectifs. Parents et mairie se sont mobilisés de manière calme et respectueuse de tous les partenaires, pour demander, dans l'intérêt de nos petits élèves, à notre inspection académique la prise en compte de notre situation. Il a donc été débloqué un moyen humain supplémentaire pour notre école quelques jours avant les vacances de la Toussaint. Une 7ème classe a été ouverte et nous avons accueilli avec grand plaisir Mme Ghamraoui.

Un grand merci à tous et bravo aux enfants qui ont montré de belles compétences d'adaptation.

Les parents d'élèves ont fait savoir que leur rôle auprès de l'IEN a été délicat et que si la situation devait se représenter, il serait souhaitable que chacun se saisisse des moyens mis à sa disposition.

Les membres du conseil restent vigilants quant aux effectifs prévus pour l'année prochaine et sont d'accord pour une mobilisation en amont si une ouverture de classe devait être nécessaire.

**Structure pédagogique :**

Le conseil des maîtres réuni après l'ouverture de la 7ème classe a retenu la structure pédagogique suivante pour 2018- 2019 :

| <b>Classes</b>                 | <b>Petites sections</b> | <b>Moyennes sections</b> | <b>Grandes sections</b> | <b>Totaux</b> |
|--------------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|---------------|
| 1<br>Mme Cartier               |                         |                          | 27                      | 27            |
| 2<br>Mme Darchis               |                         |                          | 27                      | 27            |
| 3<br>Mme Léon                  | 13                      | 13                       |                         | 26            |
| 4<br>Mme Coste                 |                         | 8                        | 18                      | 26            |
| 5<br>Mme Clerc<br>Mme Bourcier | 26                      |                          |                         | 26            |
| 6<br>Mme Blandin<br>M Martinez |                         | 26                       |                         | 26            |
| 7<br>Mme Ghamraoui             | 14                      | 11                       |                         | 25            |
| Total                          |                         |                          |                         | 183           |

Le conseil d'école souhaite et demande à la mairie de faire des prévisions plus optimiste en prenant en compte les promesses de vente par exemple pour être plus proche de la réalité.

***Les personnels de l'éducation nationale :***

L'équipe enseignante est stable. Seuls Mme Blandin, M Martinez, à temps partiel, sont nouveaux parmi nous cette année avec Mme Bourcier, sur la décharge administrative de Mme Clerc.

Ils ont été rejoints tout récemment par Mme Ghamraoui .

***Médecine scolaire :***

Il est à noter une nouvelle organisation. L'ensemble des médecins scolaires du département doivent faire face aux demandes des écoles. Ainsi, en fonction de leur charge de travail, ils seront amenés à suivre les enfants qui ne résident pas forcément dans leur circonscription d'origine. Nous espérons que le suivi des élèves de notre école sera assuré par le docteur Fabre avec qui nous avons pris l'habitude de travailler et qui connaît nos familles. L'école rappelle également que c'est le médecin scolaire qui organise les dépistages réalisés en GS par Mme Roussel, infirmière scolaire et valide les PAI.

### ***Auxiliaires de vie scolaire :***

Mme Isabelle Martin, AVS, accompagne, cette année, plusieurs de nos élèves. Nous devrions accueillir parmi nous au cours de l'année d'autres AVS puisque des élèves sont en attente d'une notification MDPH. L'école et les familles concernées remarquent que les délais d'instructions des dossiers déposés sont de plus en plus longs. Ce qui engendre une vraie difficulté pour tous : l'élève, sa classe, l'enseignant et l'ATSEM (sans oublier la famille de l'enfant).

### ***Enseignante référent :***

Mme Fazendeiro est notre enseignante en charge des suivis des élèves en situation de handicap. Elle assure les liaisons entre les familles, la maison départementale des personnes handicapées, les écoles et les AVS. C'est elle également qui fait le lien entre les professionnels de santé et les écoles afin de permettre à l'enfant de profiter pleinement de sa scolarité. Ses coordonnées sont affichées à l'entrée de l'école.

### ***Psychologue scolaire :***

De la même façon, les familles peuvent trouver les coordonnées de Mme Freyermuth, psychologue scolaire à l'entrée. Elle est la seule représentante du RASED dans notre école. Elle aide l'enseignant lorsque celui-ci éprouve des difficultés à faire progresser un enfant, par son analyse et par ses recommandations. Elle est aussi à l'écoute des familles qui en ressentiraient le besoin. L'école rappelle qu'il n'est pas nécessaire de passer par l'école pour prendre contact. Cela peut se faire directement avec elle.

### ***Personnel municipal :***

L'équipe des agents (ATSEM) composée cette année de quatre personnes à plein temps : Mme Renaud, Mme Villar, Mme El Filali, Mme Champion est identique à l'an dernier. Le cinquième poste à temps partiel occupé par Mme Baptista a été reconduit. Il est rappelé combien ces personnels sont importants et participent activement à l'apprentissage du vivre ensemble, de l'autonomie et aident à la bonne marche des classes. Par ailleurs, il est rappelé combien elles compensent parfois « malheureusement » car cela ne devrait pas être le cas, l'absence d'AVS car le nombre d'élèves ayant besoin d'une attention particulière (propreté, handicap...) reste important. A ce titre, l'école renouvelle sa demande d'évolution du poste partiel en poste entier pour Mme Baptista. Mme Lévêque note cette demande. Par ailleurs, les représentants de parents d'élèves ressentent un manque d'encadrement des enfants lors de la restauration scolaire. La mairie informe qu'aucune norme d'encadrement n'existe et qu'elle met à disposition de ce temps 7 adultes. Les parents d'élèves élus demandent à la mairie la possibilité d'assister à un service de restauration scolaire.

## **2 - Vie scolaire :**

### **Projet d'école**

#### **Les axes du projet :**

##### Accroître la maîtrise de l'oral pour tous :

Lexique : L'école travaille à l'enrichissement du vocabulaire. Un certain nombre de jeux avec les outils acquis se mettent en place dans les classes.

Chorale d'école : Se rassembler autour des mots et de la musique. Les classes travaillent des chants communs.

Parcours littéraire : il se poursuit dans toutes les classes (travail de la compréhension, du vocabulaire ...)

Par ailleurs, les parents d'élèves suggèrent que la coopérative scolaire investisse dans l'achat de livres pour renouveler l'offre de la BCD d'école. En effet, les livres sont très abîmés.

De plus, ils questionnent le fonctionnement de la bibliothèque et la démarche pédagogique puisque les livres ne sont pas toujours adaptés à l'âge de l'enfant.

L'équipe explique que ce sont les ATSEM qui gèrent ce temps. La bibliothèque est en restructuration afin que les enfants se repèrent plus facilement.

Les parents d'élèves proposent de faire un appel aux dons et de s'associer à l'école afin d'organiser cet évènement. L'équipe enseignante va y réfléchir.

#### Sensibiliser aux valeurs de la République :

Un prix littéraire se tiendra courant mars. Les enseignants sensibiliseront les élèves à la liberté de choix et à l'expression de celui-ci au travers de l'acte de vote.

Des fresques collectives seront réalisées pour fédérer l'école autour de thème comme Bleu, blanc, rouge....

La semaine de la laïcité, la fête de la fraternité... la fresque de notre chorale...

Il est également proposé par les parents d'élèves deux thèmes pour le futur prix littéraire : vivre ensemble et l'environnement.

#### Développer une école de la confiance :

Échanger avec les familles : Grâce au carnet de suivi mis en place, les enseignants rencontrent les familles plus systématiquement. L'échange oral permet de mieux se comprendre et d'installer des liens qui cadrent, encouragent les élèves. Cette année, le carnet de suivi sera dématérialisé. Les enseignants consigneront tous les progrès de l'élève sur une application appelée edulivret.

Ce document sera envoyé sans doute d'abord par mail aux familles afin qu'elles en prennent connaissance avant d'être reçues par l'enseignant pour constater ensemble les progrès, faire un bilan, encourager l'élève et définir des objectifs communs à atteindre. Les familles qui n'auront pas accès à internet se verront remettre une version papier.

Il est rappelé qu'à cette date, chaque enseignant utilise encore ses propres ressources informatiques mais comme convenu l'école va acquérir dans le temps des outils : iPad.

Depuis peu, les familles et les enseignants peuvent également communiquer grâce à une application appelée educartable. Nous espérons ainsi une plus grande interaction.

Diverses manifestations se sont tenues l'an dernier dans le cadre plus ou moins proche des axes premiers du projet d'école, il semble souhaitable de les reconduire : la fête du livre, la fête du jeu...quelles organisations quelles coopérations ? Les parents d'élèves attendent les sollicitations de Mme Clerc.

Les parents d'élèves ont questionné le travail d'Aline, professeure de danse présente depuis plusieurs années sur l'école. La professeure fait son programme sur 3 ans et l'équipe enseignante voit l'évolution des enfants au fil des mois.

Est demandé s'il serait possible d'avoir une présentation du travail effectué par les enfants en fin d'année.

### **3- Festivités :**

Un spectacle autour de Noël sera programmé.

En fin d'année scolaire, une représentation de l'artiste pierre Lozère sera réservée pour faire écho à notre chorale qui travaillera ses chansons.

Les représentants de parents d'élèves souhaitent reconduire la kermesse suite au succès et aux retours positifs qu'ils ont eu.

Ils demandent à l'école s'il est possible d'associer les enfants à travaux différents travaux manuels afin de décorer les lieux de la manifestation.

### **4 - Règlement scolaire:**

Lecture

Aucune modification

Approbation par le conseil

### **5 - Finances :**

### ***Coopérative scolaire***

La coopérative scolaire enregistre en ce début d'année scolaire un solde créditeur de 6629.07 euros. Les documents comptables sont proposés aux représentants de parents d'élèves pour contrôle.

### ***Budget mairie***

Les budgets sont en préparation pour 2019. L'école est donc priée de faire savoir ses demandes.

### **6 – Travaux :**

Point sur les travaux :

Le portail parking est inscrit au budget pour la somme d'environ 13 000 euros.

Il est demandé de vérifier les portes de sortie de secours (toujours des difficultés à les ouvrir aisément). Cela est noté.

Les structures jardins : Un budget d'environ 6000 euros est nécessaire pour leur remise en état.

Les travaux conformes aux recommandations PPMS : occultation des fenêtres etc.

Il est demandé de sécuriser le bouton d'ouverture du portail cour de récréation.

### **7 - Sécurité :**

Le premier exercice d'évacuation incendie s'est bien déroulé (personnels et élèves étaient prévenus) avec l'assistance de M. Ropert des services techniques. Le Bilan est satisfaisant.

Un premier exercice PPMS menace attentat intrusion se tiendra en date du 20 novembre prochain un scénario établi par l'IA est parvenu à l'école. Les familles seront informées de cet exercice par courrier afin de compléter notre action auprès de leur enfant : l'objectif est que tous acquièrent les bons réflexes.

Les résultats seront présentés au second conseil d'école.

Un système de communication efficace entre les classes doit être pensé et trouvé afin que les enseignants puissent se prévenir en cas d'urgence puisque le système de corne ne fonctionne pas.

### **8 - Questions diverses:**

Restauration scolaire (à la demande des représentants). Il est demandé l'affichage des menus de cantine sur le panneau à l'extérieur de l'école.

Communications avec l'école :

Les représentants de parents d'élèves souhaiteraient qu'une communication « permanente » soit possible avec l'école. Ils suggèrent que Mme Clerc soit équipée d'un téléphone (portable ou non) afin de pouvoir répondre aux appels. Les enseignantes répondent que cela semble difficile d'être en classe et dérangées fréquemment par des appels pour le bon déroulé de la classe. Il est rappelé qu'un répondeur est en place et qu'il peut recueillir les informations. Il est rappelé que Mme Clerc l'interroge régulièrement. Les parents d'élèves insistent et évoquent l'absence d'interlocuteur en cas d'appels d'urgence.

Il est proposé qu'une personne (qui ?) aille consulter le répondeur à 11h15 et 16h15 afin d'avertir les enseignants et les enfants d'un éventuel retard ou empêchement, mais aussi avant 13H30 correspondant au retour éventuel des enfants qui sortent de l'école pour le déjeuner.

Il est également fait référence à l'incident concernant un enfant qui, s'étant fracturé le bras sur une des boules vertes au sol devant l'école lors du temps de déjeuner, n'a pu être opéré immédiatement en l'absence des informations suivantes : « Etait-il à jeun ? Avait-il pris une collation à l'école le matin ? ». Une réflexion sera menée.

Mme Clerc diffusera ce compte-rendu via educartable. Il sera aussi mis en ligne sur le site de la mairie à la rubrique enfance, jeunesse.

Fin de conseil d'école à 20h 30.